

# CHARTRE DU RÉSEAU D'ASSOCIATIONS CHRÉTIENNES L'AUBERGE ESPAGNOLE-SAINTE-CATHERINE DE SIENNE

Pour une mutualisation des moyens au service du Christ  
à travers la promotion du Vrai, du Bien et du Beau

« J'ai voulu que tous les hommes eussent besoin les uns des autres. »

(Dans *Le Dialogue et les Oraisons* de sainte Catherine de Sienne)

## 1 L'esprit de la charte

Dans le Nouveau Testament, on trouve plus de cinquante mentions des expressions « les uns et les autres » ou « les uns pour les autres ».

L'Auberge Espagnole-Sainte-Catherine de Sienne promeut l'entraide mutuelle entre des associations de taille petite et moyenne.

L'identité chrétienne de ce réseau est fondée sur la prière et la vie spirituelle de ses membres afin de pouvoir agir sous le regard de Dieu.

Ce réseau essaie de répandre la Parole de Dieu de façon explicite ou non, par la parole ou par ses actions dans les divers domaines investis par ses membres, au service des plus vulnérables, notamment ceux qui sont **éloignés du Christ ou ne le connaissent pas, ou encore ceux dont la liberté de choix et/ou de pratique de la religion chrétienne est entravée.**

## 2 Ses objectifs

Ce réseau a pour objectif de mettre en commun des moyens au service des projets de ces associations dans une perspective réaliste et chrétienne.

Le réseau permet ainsi aux associations adhérentes de promouvoir leurs actions et se développer de façon pérenne dans un environnement solidaire et chrétien grâce à des synergies et coopérations fécondes et efficaces : **1 + 1 = 3**

Il constitue, tout autant, une communauté spirituelle qu'une mise en commun de moyens.

En effet, les deux objectifs doivent être poursuivis conjointement et dans la même mesure, à la fois : comme dans la Bible, « Marthe et Marie », nous avons besoin d'écouter le Christ pour avancer : les deux sont indissociables et complémentaires : prier et agir.

Les associations intégrant le Réseau reconnaissent que leurs activités dans des domaines variés sont inspirées par l'Évangile et l'exemple vivant du Christ, dans le désir de le servir.

Le Réseau repose, ainsi, sur deux piliers : une vie spirituelle communautaire et une mutualisation des moyens humains, techniques et financiers.

## 3 Quelles actions le réseau souhaite-il aider ?

- Le rayonnement et développement de l'influence de l'Évangile et du Christ en politique.
- La défense et la promotion du droit d'être chrétien.
- L'Évangélisation.
- La promotion et la défense de la vie et de la dignité humaine, de sa conception à sa fin naturelle.
- La promotion de la culture.
- La formation et l'éducation au Beau, au Vrai et au Bien.
- L'information libre et honnête.

## 4 Nos engagements spirituels

L'enracinement spirituel du Réseau sera garanti et renforcé par la vie spirituelle régulière de ses membres (messe, adoration, méditation de la Parole de Dieu, etc.) dont les modalités pratiques seront définies par chaque association.

Au moins une fois par an, chacune des structures du Réseau, à travers ses responsables ou ses adhérents, s'engage à être présente ou représentée par ses responsables, pour l'organisation et l'animation de temps forts spirituels en commun.

Ces engagements spirituels peuvent être très différents : une participation aux événements spirituels que les associations organisent déjà, sera la preuve de l'appartenance à un vrai réseau :

- Célébration.
- Soirée et nuit d'adoration.
- Pèlerinage.
- Colloque.
- Conférences-débats.
- Temps de prière à jour fixe et régulier pour des intentions particulières ou non.

Cette liste n'est pas limitative.

Le réseau L'Auberge Espagnole-Sainte Catherine de Sienne assume une mission de service auprès des petites associations : sans créer des obligations irréalistes et/ou chiffrées, la participation régulière des associations du réseau à cette vie spirituelle communautaire montrera une réelle motivation, un véritable engagement et un sentiment d'appartenance au réseau.

Le réseau tiendra à jour un calendrier commun des activités spirituelles des associations, pour que chaque association puisse y participer en fonction de ses possibilités.

En résumé, une saine application du « principe de subsidiarité » sera la règle, sans que cette appartenance au réseau ne nuise à la vie de famille, au devoir d'Etat et aux propres engagements de ses membres.

Le réseau est au service des associations, sous le regard du Christ sans lequel rien ne peut se faire ici-bas.

Les modalités concrètes de mutualisation et d'articulation du Réseau, en particulier sur la mutualisation des moyens, seront déterminées dans un document différent (Règlement intérieur).

## 5 Associations-Partenaires du Réseau

Des associations existantes qui ne s'affichent pas officiellement « chrétiennes » peuvent avoir des objectifs convergents avec ceux décrits dans la présente charte.

Leurs activités ont un but humanitaire, agir pour la défense des droits de l'homme, avoir des activités culturelles ou éducatives, etc.

Elles peuvent cependant faire partie intégrante de ce réseau à titre d'« associations-partenaires ».

Leurs membres, à titre personnel et non au titre de leurs associations, peuvent s'ils le désirent, participer aux activités spirituelles des associations du Réseau.